

## Chapitre I :

### Être citoyen en France et en Europe.

#### Comment exercer sa citoyenneté française et européenne ?

#### A) Être citoyen français.

##### 1) Être français.

- Pour être citoyen français, il faut d'abord avoir la nationalité française, c'est-à-dire le fait d'appartenir à la nation française.  
La nation est l'ensemble des personnes vivant sur un territoire et ayant conscience d'appartenir à une même communauté (même langue, même histoire, mêmes valeurs communes, ...).
- On peut naître français.  
Le « droit du sang ». On est français parce qu'un l'un de nos parents (au moins) est français.  
Le « droit du sol ». On peut être français si on est né en France.
- On peut devenir français.  
En se mariant avec un Français.  
Par naturalisation : Un étranger peut demander la nationalité française (sous certaines conditions comme savoir parler le français).

##### 2) Être citoyen français.

- Pour être citoyen français, il faut être français et être majeur (avoir plus de 18 ans).
- Le principal droit des citoyens est de voter aux élections et aux référendums. Il peut se présenter aux élections (être candidat). Ce sont des droits politiques.  
Une élection : On vote pour une personne ou un groupe en fonction de leurs idées politiques.  
Un référendum est un vote où on répond par oui ou par non à une question.
- Le citoyen dispose aussi de droits économiques et sociales : les droits au travail, à la liberté syndicale, de grève, à la protection sociale, ...
- Le citoyen français a aussi des devoirs
  - Voter
  - Défendre son pays
  - Payer ses impôts

Respecter la loi

Être un juré populaire à la cour d'assises (à la suite d'un tirage au sort).

B) Être citoyen européen.

- La France appartient à l'Union européenne (U.E.), par conséquent le citoyen français est aussi citoyen européen.
- En tant que citoyen européen, il peut voter et être éligible aux élections européennes ou aux élections municipales (s'il est résident dans un autre État membre de l'U.E.
- Il peut circuler librement sur les territoires de l'espace Schengen.  
Espace Schengen : espace de libre circulation des personnes entre le États signataires de l'accord Schengen en 1995.